



**Micro-crèche « LES FANFOUNETS »
Projet d'établissement**

INTRODUCTION

Le projet d'accueil de la micro-crèche « Les Fanfounets » s'inscrit dans une politique globale de prévention et de protection du jeune enfant. Il vise à favoriser l'épanouissement psychomoteur, affectif et intellectuel de celui-ci : faire du séjour de l'enfant au sein de la structure une expérience positive sur laquelle il peut se construire.

Le principe est de proposer une structure permettant de répondre à des besoins en accueil variés (réguliers, occasionnels, temps plein et temps partiel) pour un large public d'enfants âgés de 4 mois à 4 ans.

C'est un outil de travail pour la pratique professionnelle spécifique à la Petite Enfance ou à l'Enfance, qui sert de base et donne du sens aux actions professionnelles. Il est consultable par tous afin de prendre connaissance des orientations sur lesquelles les professionnelles travaillent et accueillent les enfants.

Ce projet pédagogique est utilisé par l'équipe comme support de travail commun. Ces écrits garantissent ainsi aux enfants de la micro-crèche, un accueil de qualité qui a pour objectif le bien-être des enfants.

Présentation de la structure

Je gère depuis 15 ans une structure de service à la personne offrant des services variés aux familles. Nous faisons le maximum pour que la vie, à domicile, quelque soit l'âge ou la composition de la famille puisse se faire dans de très bonnes conditions. Nous n'avons rien à proposer pour les enfants de moins de trois ans qui puisse apporter aux enfants un environnement épanouissant et sécurisant si ce n'est les garder à domicile seul. Le projet de création d'une micro-crèche s'est donc imposé.

Dix enfants sont accueillis chaque jour, à temps plein ou temps partiel, en fonction des places disponibles, pendant les heures d'ouvertures de la crèche. Ils ont entre 4 mois et 4 ans.

La crèche se situe rue Jubé de la Perelle, en plein centre de DOURDAN, dans un endroit calme et entouré de verdure, une zone calme, accessible et sûre. Elle présente un bâtiment de plein pied comprenant une zone d'accueil, un lieu de vie, un office de mise à température, un dortoir et une zone de change. Nous disposons également d'un espace extérieur sécurisé.

L'amplitude horaire de la crèche s'étend de 8h00 à 18h30 du lundi au vendredi inclus, à l'exception des jours fériés et des cinq semaines de fermetures annuelles.

Le projet pédagogique

Ce projet résulte d'une réflexion éducative entre les divers professionnels de la petite enfance, dans les différentes structures de l'association Crèche Entreprendre.

Il sert de base de travail pour les équipes éducatives dans leur mission principale : accueillir et accompagner l'enfant dans son autonomie, en favorisant son épanouissement et son bien-être.

Ce projet aborde différents objectifs généraux :

- La réponse aux besoins primaires de l'enfant
- L'accompagnement dans les étapes phares de son développement
- L'accompagnement durant les moments clés de la journée de l'enfant

Tous les éléments de ce projet pédagogique seront avant tout basés sur le respect de l'enfant et de sa famille, et sur les préoccupations spécifiques de chaque enfant.

Son orientation

Les micro-crèches sont, en plus, d'être un mode de garde à part entière, un lieu d'éveil et de socialisation pour les jeunes enfants. Il est nécessaire de prendre en compte l'environnement dans lequel évolue l'enfant : sa famille, son lieu de vie à la crèche, sa place dans le groupe et le groupe lui-même.

Le projet pédagogique s'articule autour de différents objectifs, outre la mission principale, citée plus haut :

- Accueillir l'enfant dans le groupe, l'accompagner dans sa découverte du monde
- Accompagner l'enfant dans l'acquisition de son autonomie, en partenariat étroit avec la famille
- Assurer sa sécurité physique et affective
- Créer une relation de confiance avec la famille

Ces objectifs font l'objet d'un travail en équipe constant pour assurer un accueil de qualité de l'enfant et de sa famille. L'équipe mettra en œuvre les moyens matériels, spatiaux, éducatifs et pédagogiques nécessaires pour atteindre ces objectifs.

Afin de se positionner au plus près des besoins de l'enfant, des préoccupations éducatives des parents ou de l'équipe, le projet pédagogique n'est pas figé. Il évolue avec le temps, le personnel encadrant, les enfants accueillis.

Les équipes sont amenées à remettre régulièrement leurs pratiques en question.

Les grands axes du projet éducatif

✓ Permettre à chaque enfant de **s'épanouir** au sein de la collectivité tout en maintenant une continuité avec son environnement familial.

✓ Veiller au **bien-être** de chaque enfant et favoriser son **développement moteur et affectif** afin qu'il trouve sa place **en tant qu'individu** au sein de la collectivité.

Autonomie

Echange

Lien parent-enfant

Socialisation

Dimension familiale

Respect
de l'individu

Activités
d'éveil

LE PROJET EDUCATIF

1. L'accueil.

L'arrivée de l'enfant.

L'accueil de l'enfant et de ses parents au sein de la structure est important. En effet, il s'agit d'un moment crucial : pour le parent, qui peut se sentir inquiet, culpabilisé par l'obligation de laisser son enfant ; et pour l'enfant, pour qui ce changement est vécu comme une rupture affective et sociale.

Notre rôle est de soutenir et d'accompagner l'enfant et ses parents lors de la séparation. Notre souhait est donc de contribuer à la sécurité affective de l'enfant et de favoriser la séparation.

- L'entretien d'accueil permet une meilleure connaissance des habitudes de vie et de la relation parent/enfant. Il est l'occasion de présenter, la vie à la crèche et de faire visiter les locaux. En outre, il est important d'avoir préparé l'entrée en faisant une place à l'enfant : porte manteau, casier, cahier de liaison...
- Une période d'adaptation est souhaitée afin de mettre en place une séparation progressive correspondant aux capacités psychiques de l'enfant afin de lui permettre d'avoir des repères contribuant à créer un climat de sécurité affective. Pour cela une professionnelle se rend disponible les premiers jours de présence de l'enfant de façon à ce qu'il ait un repère au départ, pour ensuite s'ouvrir à l'ensemble des professionnelles et du groupe d'enfants et leur être présenté.

L'accueil au quotidien.

La relation triangulaire parents/enfant/professionnelles se joue chaque jour d'où l'importance des moments de transmission. Par ces échanges quotidiens les professionnelles peuvent apprécier, analyser le comportement de chaque enfant. Par ailleurs, ils nous semblent important d'échanger avec les parents autour des difficultés ou des progrès de l'enfant afin d'ajuster notre accompagnement.

- Lors de l'accueil du matin, une professionnelle se rend disponible pour retranscrire les informations : s'informer du sommeil, de l'appétit, de l'humeur et de la santé de l'enfant. Ceci permettant la prise en compte de chaque enfant dans son individualité et la continuité maison/crèche.
- La professionnelle écoute les demandes particulières des parents et analyse si cette demande est compatible avec la vie en collectivité, de façon à rendre une réponse. En effet, respecter le rythme et les habitudes de l'enfant n'impliquent pas nécessairement que nous soyons en mesure de répondre à toutes les particularités. En outre, nous sommes vigilantes à ne pas se substituer aux parents qui restent les premiers acteurs de la vie de l'enfant.
- Les informations notées sont recueillies dans le cahier de liaison puis partagées avec les autres professionnelles du secteur.

- La professionnelle est également là pour assurer la transition et accompagner l'enfant au milieu du groupe.
- En fin de journée, les parents apprécieront un compte-rendu de la manière dont se sera déroulée la journée de leur enfant. Il est important qu'ils nous perçoivent comme des partenaires actifs, attentifs au bien-être et à la bonne évolution de leur enfant afin d'instaurer un climat de confiance et de solidarité.
- Pour un bon déroulement de la journée : tant pour le bien-être des enfants et le respect de leurs activités, nous demandons aux parents de respecter des plages horaires pour l'arrivée et le départ des enfants (cf. le règlement intérieur).

2. L'hygiène

Les soins corporels.

Au même titre que se nourrir, dormir, respirer, l'hygiène corporelle fait partie des besoins vitaux et des gestes de la vie quotidienne.

L'aspect relationnel au cours des soins est prépondérant. L'enfant doit se sentir enveloppé et rassuré. C'est pourquoi, tout soin commence avec des mots dits à l'enfant sur ce qu'il va se passer.

L'organisation du temps de change doit permettre d'assurer la sécurité affective et physique du jeune enfant. Il est donc important de préparer le soin : recueillir les informations concernant l'enfant, sortir le matériel adéquat afin de ne pas morceler la prise en charge.

Le temps de change est un moment privilégié pour accompagner l'enfant dans la découverte de son schéma corporel et des sensations physiques : nommer les parties du corps, dire si c'est chaud, mouillé, etc.

Lorsque l'enfant marche nous invitons l'enfant à se rendre volontairement dans la salle de change. Nous le sollicitons pour qu'il participe à la préparation du matériel : sortir la couche du tiroir, prendre ses vêtements, se munir d'une serviette et d'un gant. Tout ceci afin de favoriser l'autonomie de l'enfant.

Pour finir, nous souhaitons faire du temps de change, un moment de communication et d'échange individualisé, de bien-être et de plaisir partagé.

Le change et la propreté.

L'acquisition de la propreté est un élément essentiel du bien-être et de l'autonomie du jeune enfant. Cette dernière est amenée dans le respect de la maturation physiologique (maîtrise des sphincters) et psychologique (l'enfant doit être prêt).

L'équipe est à l'écoute de la demande de l'enfant et des parents. Les professionnelles tiennent compte de la maturité de l'enfant et favorisent le dialogue auprès des parents demandeurs.

Le change des bébés est un moment de communication et d'échange individualisé privilégié, de bien-être, de plaisir partagé qui permet également à l'enfant de découvrir son corps.

L'apprentissage du pot et des toilettes est progressif et géré en relation avec les parents ;

- Lorsque les enfants portent encore une couche pendant la journée mais qu'ils commencent à être demandeur du pot, nous le leur proposons lors des temps de change et restons à l'écoute de leur demande. En revanche, nous ne les installons pas systématiquement sur le pot, ni à heures fixes.
- Quand ils ne portent plus de couches et qu'ils commencent à en faire la demande d'eux-mêmes, nous les accompagnons et les aidons à se déshabiller lorsqu'ils n'y

parviennent pas seuls. Au début, des points de repères sont établis dans la journée : après le repas, après la sieste ; et puis, au fur et à mesure qu'ils deviennent autonomes, ils gèrent de plus en plus leurs allés et venus aux toilettes.

Lorsque la propreté est en cours d'acquisition, des incidents sont inévitables.

Nous mettons des mots sur ce qu'il vient de se produire et rappelons à l'enfant qu'il est important de demander à l'adulte lorsqu'il ressent l'envie d'aller aux toilettes.

3. L'alimentation.

Les besoins alimentaires.

Manger est une fonction biologique et répond à trois impératifs : se nourrir, se socialiser et se faire plaisir. La conduite alimentaire et les choix de l'enfant se construisent par les parents, l'institution (crèche, école...) et l'environnement.

Nous faisons appel à la société Elixior pour la proposition des menus et la livraison des repas. La livraison se fait quotidiennement pour le lendemain par liaison froide. Les denrées sont immédiatement stockées à la bonne température.

Nous respectons les besoins alimentaire et nutritionnel du jeune enfant tout en suivant les recommandations du GEM-RCN (Groupe d'Etude des Marchés de Restauration Collective et Nutrition). De plus, nous travaillons en étroite collaboration avec notre traiteur et une diététicienne.

En cas de régimes alimentaire particulier (allergie, intolérance, sans porc, etc.), nous mettons en place un Protocole d'Accueil Individualisé (PAI) avec les familles et leur médecin traitant.

Nous suivons également l'évolution des introductions des aliments, qui reste sous la responsabilité des parents.

Nous réalisons régulièrement en interne, de la pâtisserie avec la participation des enfants qui est ensuite servie au goûter.

Nous maintenons à créer un environnement paisible et une ambiance détendue et conviviale pendant les repas car c'est un temps très important à la crèche parce qu'il permet au groupe d'enfants de se retrouver.

Pendant ce moment de retrouvaille, quelques règles sont à respecter. Les enfants doivent rester assis, parler doucement et comprendre que le repas est un moment où le jeu n'a pas sa place.

Préparer les enfants à venir à table est un passage important pour faire la transition entre une activité et un moment plus calme. Ainsi, nous avons mis en place des rituels :

- Prévenir les enfants que nous allons nous mettre à table.
- Lavage des mains.
- Regroupement des enfants.
- Installation des enfants en fonction de leur développement psychomoteur.

Le repas est un moment particulièrement privilégié pour les bébés. C'est pourquoi ils nous semblent important qu'ils boivent leurs biberons dans les bras afin de leur apporter une sécurité physique et affective.

En outre, lorsqu'ils passent à la diversification ils mangent dans des transats, tandis que ceux qui se tiennent assis peuvent manger sur des chaises. Lorsqu'un enfant commence à manger seul, le professionnel lui présente deux cuillères afin que l'adulte puisse l'aider.

Les moyens et les plus grands, déjà plus autonomes, mangent autour de tables favorisant la convivialité.

Lors du service nous présentons et nommons les aliments. Il nous semble important que les enfants goûtent à tout mais dans aucun cas nous ne les incitons à tout manger.

La fin du repas se fait au rythme de chacun, cependant nous essayons d'attendre que le plus grand nombre ait terminé pour leur laver les mains et la bouche, puis les laissons aller jouer.

4. Le sommeil

Dormir est un besoin vital et il est essentiel chez le jeune enfant car il est réparateur, autant que constructeur.

Au même titre que les repas, les siestes sont déterminantes pour la journée de l'enfant. C'est pourquoi, nous lui attachons une grande importance puisqu'en effet le sommeil est indispensable à l'enfant pour son développement et son bien-être.

Notre rôle est donc de... :

- Respecter les rythmes de chaque enfant à partir de l'entretien d'accueil et des transmissions.
- Connaître ses rituels d'endormissement (doudou, tétine...)
- Adapter le couchage : lit à barreaux ou couchette.
- Savoir reconnaître les signes de fatigue. L'enfant dort quand il en a besoin et non quand l'adulte le décide.
- Favoriser l'endormissement en aménageant un lieu sécurisant, en mettant en place des rituels et des repères. Mise en place de temps calme.
- Détacher si besoin une professionnelle au moment de l'endormissement pour rassurer et empêcher que les enfants se réveillent mutuellement.
- Surveiller le réveil.
- Noter sur le cahier de transmission pour permettre d'évaluer la qualité du sommeil de l'enfant.

C'est pendant le temps de sommeil que le jeune enfant grandit et que son cerveau organise la pensée et enregistre tout ce qui a été vécu pendant la phase d'éveil.

En retour, un enfant reposé est plus à même de tirer bénéfice d'activité d'éveil et de découverte sensorielle.

5. L'éveil

La crèche est un lieu où l'enfant peut inventer des activités variées lui permettant de faire différentes expériences, découvertes et s'ouvrir sur le monde qui l'entoure.

Le jeu est essentiel au bon développement de l'enfant et dans la construction de son individualité et de sa personnalité. L'activité permet de comprendre le monde extérieur et de traduire ses émotions.

Toutes les actions de la journée sont sources d'activité. Par exemple : se laver les mains, manger, se déshabiller, ranger les jeux... Notre rôle est de mettre à disposition du jeune enfant un environnement, un espace lui permettant d'explorer, d'expérimenter, de se construire et de jouer.

Les professionnelles proposent une diversité d'activités poursuivant un objectif pédagogique, adapté à chaque stade de leur développement.

Activités proposées aux petits :

Les tapis et autres coins douillets permettent aux jeunes enfants de se mouvoir à leurs rythmes. Les tapis d'éveil, mobiles et livres en tissus stimulent leurs sens et leur permettent de faire leurs premières expériences, accompagnées par l'adulte.

Plus grand, lorsqu'ils font leurs premiers pas, ils s'agrippent, grimpent, s'entraînent avec des ballons, jeux de bascules, etc.

Activités proposées aux moyens :

Les enfants à cet âge sont curieux, déménagent leur espace. Ils explorent et expérimentent leur environnement au travers de jeux tenus à disposition de l'enfant. Ils choisissent librement leur support de jeu. Par ailleurs l'aménagement de l'espace permet aux enfants de passer librement et à leur rythme d'un jeu à un autre.

En outre, des activités dites plus cadrées sont mises en place : pâte à modeler, peinture, jeux de transvasement. Celles-ci permettent à l'enfant d'expérimenter des matières et d'entretenir leur créativité. De plus, ces activités en groupe leur permettent de se retrouver favorisant l'apprentissage de la collectivité.

Activités proposées aux grands :

Les plus grands exercent leur agilité en jouant avec des puzzles, des jeux de construction, pâte à modeler, crayons, peinture, collage...

Par ailleurs, l'espace est aménagé de petits coins « jeux libres », parmi eux les jeux symboliques (coin cuisine, motricité, piscine à balles) entretenant la créativité, l'imagination, les interactions, l'imitation et la communication verbale.

Répartir les enfants en deux petits groupes facilite les contacts entre eux et leur donne la possibilité de choisir l'activité qu'ils souhaitent faire et de passer de l'une à l'autre.

Nous sommes pourvus d'une structure de motricité. Cette dernière et les jeux en extérieur favorisent le développement physique et participe à l'évolution harmonieuse des fonctions relationnelles et sensorielles de l'enfant.

Chaque matin et lors des temps calmes, nous nous retrouvons enfants/professionnelles autour d'un temps chansons ou lecture consacré au plaisir de se retrouver.

Partenariat et sorties extérieures.

Intervenants extérieurs ;

- Anglais : une intervenante anime des ateliers et des chansons en anglais avec les grands deux fois par semaine.
- Conteuse chanteuse : une intervenante professionnelle, pour raconter des histoires, chansons, comptines et jeux de doigts. Chansons répertoire traditionnel et créations personnelles.

Sorties de proximité.

Des sorties « découverte nature », dans le parc de Lejars-Rouillon, qui abrite une aire de jeux avec toboggans, cabanes en bois, balançoires et également les serres municipales.

Des sorties seront organisées à la bibliothèque avec un petit groupe de moyens et de grands, une à deux fois par mois. Nous assisterons aux **Racont'ines** (*enfants de 1 à 3 ans*) les 1er jeudi du mois. Histoires, comptines et jeux de doigts pour émerveiller les tout-petits.

Les fêtes.

La fête de Noël, celle des parents, le carnaval, Halloween et une fête de fin d'année permettent à tous les parents et les enfants de se réunir avec les professionnels dans une ambiance festive, de partage et de convivialité.

Les ateliers parent/enfant

Ces ateliers proposent aux parents de participer à un atelier créatif ou moteur avec leurs enfants. Ils ont lieu en fin de journée et en petit comité.

Nous avons le souhait d'intégrer les parents dans la vie de la crèche et ainsi multiplier les rencontres et les échanges entre parents et professionnels.

La mascotte

La crèche a sa mascotte. Une peluche présente en section qui partage les activités des enfants. Chaque week-end, une famille se porte volontaire pour accueillir la mascotte chez eux ou l'emmener en vacances. Les familles jouent le jeu en prenant des photos de leurs aventures avec elle que nous mettons en scène et affichons dans la structure.

Le poisson

De son aquarium, niché sur une étagère, notre poisson surveille la section et les enfants. Lorsque la séparation du matin n'est pas facile, les professionnels accompagnent l'enfant pour dire bonjour au poisson. Ils vont l'observer nager tout en s'apaisant.

6. La verbalisation et le langage des signes

La verbalisation

Les professionnels cherchent à tout moment à mettre des mots sur ce que l'enfant vit et à encourager l'enfant à exprimer ce qu'il ressent. La verbalisation permet au jeune enfant d'avoir une représentation sécurisante sur les événements abstraits ou incompris.

En outre, nous avons le souhait d'accompagner la parole à une certaine attitude et gestuelle. Nous nous mettons à la hauteur de l'enfant pour s'adresser à lui et nous lui parlons doucement et calmement.

Lorsqu'il est nécessaire de remettre un cadre et ses limites, nous optons pour une attitude plus ferme et sécurisante auprès de l'enfant.

Le langage des signes

Nous pratiquons le langage des signes auprès des enfants au quotidien. Ils ne sont pas là pour remplacer la parole mais pour la compléter. Les enfants qui ne parlent pas, ou qui ne le souhaitent pas, s'expriment en signe.

Nous l'utilisons pour des mots simples et de tous les jours. Par exemple pour accompagner une histoire ou une chanson, dire bonjour, au revoir, manger, dormir, jouer, etc. Plus de 200 signes sont utilisés auprès des enfants.

Les retours des parents sont très positifs. Ils nous rapportent que les enfants signent chez eux. Pour aider les familles à entretenir ce projet, la directrice organise deux fois par mois des ateliers avec les parents pour leur enseigner les signes. Ces ateliers rencontrent beaucoup de succès.

7. L'autonomie

Devenir autonome, c'est être capable d'intérioriser des règles, des limites et des interdits afin que l'enfant se réalise pleinement pour son devenir. En effet, cela sécurise l'enfant et lui permet de grandir. Il est important que ces limites soient définies de façon cohérente par l'ensemble des professionnelles. Elles peuvent être différentes de celles posées par les parents.

Les temps forts du quotidien et les ateliers sont proposés de manière à développer l'autonomie du jeune enfant.

Autonomie par le jeu :

Activités manuelles, transvasement, manipulation, éveil musical, lecture, jeux d'encastrement, jeux d'eau, dessin, psychomotricité...

Tous ces ateliers vont permettre aux enfants d'exprimer leurs émotions, de laisser libre cours à leur imagination, d'acquérir une certaine autonomie, et ainsi apprendre à faire par eux-mêmes.

Autonomie au quotidien :

Donner des repères et rituels : lavage des mains avant les repas, brossage des dents après le repas pour les plus grands, rangement des affaires lors des temps de change, des activités fixes avant des temps forts...

Habillage : Chaque enfant dispose d'un casier. Pour les plus grands nous faisons en sorte que ce dernier soit à leur disposition. Nous encourageons l'enfant à reconnaître ses affaires, apprendre à les ranger dans son casier. Nous avons le souhait de laisser faire seul l'enfant dès qu'il se sent prêt, sans le mettre en difficulté s'il n'y arrive pas.

Alimentation : Observer l'enfant pour reconnaître à quel moment il a le désir de manger seul, de boire au verre, même s'il ne maîtrise pas encore leurs gestes.
Pour les plus grands, nous les invitons à débarrasser leur assiette et couverts.

Propreté : Pas d'apprentissage forcé. Accès libre aux toilettes ou au pot à la demande de l'enfant.

LE PROJET SOCIAL

1. L'accueil des enfants

La structure accueille les enfants âgés de 4 mois à 4 ans, en priorité les enfants non scolarisés, et dont les parents travaillent et/ou résident à DOURDAN ou dans les villages limitrophes.

La capacité d'accueil maximale par établissement selon l'autorisation d'ouverture de la PMI (Protection Maternelle et Infantile) est de 10 enfants, ce nombre peut être porté à 11 enfants simultanément aux conditions inscrites dans le code de la santé publique.

Notre objectif est de répondre aux besoins de modes de garde par une approche complémentaire à ceux déjà existants sur le territoire sélectionné. Et donner ainsi une dimension de relais entre les familles, les professionnels.

Les enfants confiés font l'objet d'un encadrement constant. Selon la réglementation en vigueur, celui-ci est exercé par une professionnelle pour 3 enfants présents et 2 professionnelles au-delà de 3 enfants accueillis. Au quotidien, l'encadrement est assuré par deux professionnelles minimum à chaque instant.

La structure assure un accueil régulier, occasionnel ou d'urgence du lundi au vendredi de 8h00 à 18h30 : sur la base de temps plein ou partiel, en fonction des besoins de chaque famille.

L'accueil régulier se définit par une fréquentation régulière de l'enfant, prévue à l'avance et anticipée par sa famille. Un contrat d'accueil personnalisé sera établi avec la famille afin d'évaluer les besoins de garde de l'enfant et de définir la participation mensuelle. Cet accueil donne droit à une priorité d'accueil sur la micro-crèche.

L'accueil occasionnel se définit par une fréquentation irrégulière et sur inscription en fonction des places disponibles. Les parents devront anticiper la réservation jusqu'à 15 jours à l'avance. Cet accueil ne donne pas droit à une priorité d'accueil sur la micro-crèche.

L'accueil d'urgence correspond à des situations particulières et une priorité d'accueil évaluées par la responsable.

Les enfants porteurs de handicap ou atteints d'une maladie chronique seront accueillis aux mêmes conditions d'âge dès lors que leur handicap permette au personnel d'assurer l'encadrement des autres enfants et qu'il n'ait pas à pratiquer de soins particuliers. Un protocole d'accueil individualisé pourra être mis en place au cas par cas, en accord avec la famille, l'Educatrice de Jeunes Enfants et le médecin traitant.

2. Les professionnels.

Nous nous devons de respecter quelques règles de déontologie.

- Nous sommes tenus par le secret professionnel : il couvre non seulement ce qui a été confié, mais aussi ce qui a été vu, lu, entendu, constaté ou compris. De plus le secret professionnel s'impose dans les conditions établies par la loi.
- L'équipe est garante du respect du projet pédagogique et du bon fonctionnement quotidien de la crèche. Elle s'assure que les besoins des enfants sont satisfaits et que les principes et valeurs énoncées plus haut sont respectés.

Les professionnelles ont des compétences, des connaissances générales sur le jeune enfant, compte tenu de leur formation et de leur expérience.

- L'équipe se rencontre lors de réunions d'analyse de la pratique dans le but de faire une mise au point des projets, veiller au bon fonctionnement, débloquer des situations difficiles... Cette réflexion commune permet d'instaurer une cohérence dans nos pratiques auprès du groupe d'enfants.
- Respecter le rôle de chacune en fonction de sa profession et du profil de poste.
- Respecter l'éducation des parents, sans émettre de jugement de valeurs.

La référente technique/directrice

Elle est chargée du suivi technique de la micro-crèche. A ce titre, elle est garante du respect du projet, du bien-être de l'enfant et du bon fonctionnement quotidien. Elle s'assure que l'équipe travaille dans le respect du rythme de développement de l'enfant. Elle assure l'encadrement et l'animation de l'équipe. Elle propose des outils de communication adaptés aux besoins de l'équipe, ainsi que des temps de réflexion sur les pratiques de l'équipe. Elle régulera le travail hebdomadaire et s'assurera des tâches réalisées.

Elle est un appui pour l'équipe et pour les parents. De par son expertise éducative, elle peut conseiller, proposer, adapter les conduites éducatives, sans jamais juger. Les parents sont les premiers éducateurs de leurs enfants, l'équipe éducative ne remettra jamais en cause ce point essentiel dans la relation équipe parents. Elle est l'interlocuteur privilégié pour toute question éducative, toute interrogation liée à la vie de l'enfant en crèche ou à la maison. Elle pourra mettre en place des réunions d'information ou des temps de partage entre parents et professionnels.

L'équipe éducative

L'équipe est composée de trois professionnels de la petite enfance et de la référente technique. Elles proposeront un accompagnement spécifique compte tenu de leurs compétences, de leurs connaissances générales sur la petite enfance et de leurs qualifications. Les professionnels encadrant sont là pour répondre aux questionnements, inquiétudes, interrogations des parents. Elle s'attachera à renvoyer, si le besoin s'en fait sentir, les parents vers la directrice (Educatrice de jeunes enfants), plus spécialisée dans les questions relatives à la petite enfance en ce qui concerne la psychologie, les étapes majeures du développement de l'enfant, les différents changements de rythme qui peuvent inquiéter les parents.

3. Les familles

Lors de la préinscription, les parents sont invités à visiter la crèche ; puis pendant une période d'adaptation, leur présence est nécessaire auprès de leur enfant.

Nous avons le souhait d'associer les parents à la vie de la crèche en les informant au moyen de lettres d'informations, de panneaux d'informations, photos...

Par ailleurs, les parents sont invités à s'investir dans la vie de la crèche par le biais d'une participation active (sortie, atelier, participation à la décoration des locaux, diverses invitations aux festivités). Ceci afin de favoriser un lien parents/professionnelles ou même entre parents.

Les parents seront régulièrement invités à des ateliers mis en place par les équipes. Ils peuvent réellement être des personnes ressources, forces de proposition : si certains parents le souhaitent, et en accord avec l'équipe, ils pourront eux même organiser des ateliers (contes, chansons, peinture, psychomotricité.... La liste est longue !). Toute participation et toute personne motivée est la bienvenue.

Les parents se verront proposer des sorties pour accompagner un petit groupe d'enfants au marché, à la bibliothèque... Les moments importants de l'année comme Noël, le carnaval, la fête de l'été.... Pourront être partagés avec les familles.

Des réunions thématiques de réflexions animées par la directrice de la structure mises en place. Ces dernières permettent aux parents d'échanger autour de thèmes : apprentissage de la propreté, limites et autorité, la rentrée scolaire, l'agressivité de l'enfant, etc.

4. Les organismes extérieurs

La micro-crèche « Les Fanfounets » est membre de l'association loi 1901 Crèche Entreprendre. Cette dernière permet de bénéficier d'un suivi régulier dans la gestion par des professionnels, d'accords commerciaux avec des fournisseurs et d'intervenants auprès d'enfants.

La micro-crèche fait appel à un traiteur spécialisé en petite enfance pour la préparation et la livraison des repas et des gouters. Elle dispose de fournisseurs référencés pour l'achat de couches, de produits d'entretien et de mobilier.

⇒ Les partenariats à développer : Associations locales, centre sociaux et services culturels, afin de découvrir des expositions et de participer à des ateliers création. Intervention de professionnels de la musique ou de langues étrangères afin de familiariser les enfants à des choses nouvelles.

1. Caisse d'allocations familiales

Les familles seront invitées à se rapprocher de la CAF pour toute démarche concernant la prise en charge financière de la crèche et le versement d'aide sociale.

2. Protection maternelle et infantile

Les centres de PMI fournissent un accueil et des conseils pour les jeunes parents. Les familles seront aiguillées vers le centre le plus proche pour toute demande liée au développement de l'enfant, à la vaccination et aux maladies infantiles. La PMI aura un rôle, pour la crèche, de suivi, d'accompagnement et de contrôle.

CONCLUSION

Nous avons essayé de traduire dans ce projet ce que nous cherchons à mettre en œuvre pour l'ouverture de la structure en s'appuyant sur la méthodologie et la philosophie des crèches membres de l'association Crèche Entreprendre.

Différents moments se succèdent et rythment la journée de vos enfants. Ce rythme, toujours le même, permet aux enfants d'avoir des repères et de se sentir en sécurité.

Pour les bébés on cherchera, dans la mesure du possible, à respecter leur rythme propre.

- 7h45 : Arrivée des professionnels et mise en place.
- 8h00 – 9h30 : Accueil du matin et jeux libres.

C'est un temps de transition entre la famille et la crèche. Un membre de l'équipe se détache du groupe pour venir accueillir un enfant et son parent.

Lors de ce temps d'accueil, il est important d'aller à l'essentiel des informations car d'autres enfants et parents attendent. Lorsqu'un parent a besoin d'avoir une discussion particulière avec l'équipe, il pourra lui être proposé à un autre moment dans la journée.

Pour les enfants, des jeux sont à leur disposition.

- 9h30 : « Activités »

Des activités sont proposées aux enfants. Afin de répondre au mieux aux besoins des enfants, les activités sont décidées au jour le jour. En effet, si les enfants ressentent le besoin de bouger, de crapahuter, l'équipe proposera des activités motrices ; si les enfants veulent s'exprimer, on proposera des ateliers manuels. Des temps de jeux libres sont proposés afin de laisser libre l'enfant dans le choix de son jeu. Si le temps le permet, une promenade est organisée.

- 11h30 : « A table ! »

Le repas est un temps très important, il permet de reconstituer le groupe d'enfant dispatché lors de la matinée. Les adultes encadrent les enfants, discutent avec eux, nomment les aliments, etc. Pendant ce temps de retrouvaille, quelques règles sont à respecter : les enfants doivent rester assis, parler doucement, et apprendre que la nourriture n'est pas un support de jeu.

- 12h30 : « A la sieste ! »

Les plus grands et les moyens font généralement une sieste en début d'après-midi.

Après le repas, un temps de change est effectué, il s'agit d'un temps de transition entre le repas et la sieste. A la suite de ça on propose un temps calme (histoire, chansons...).

Un adulte reste dans les dortoirs jusqu'à ce que chaque enfant soit endormi. Les enfants se réveillent les uns après les autres et viennent rejoindre l'équipe dans la salle.

- 15h30 – 16h : Collation

Un goûter est proposé aux enfants. Il permet de fêter les anniversaires et c'est l'occasion pourquoi pas pour les enfants de manger leur création.

- 16h30 : Les premiers départs

Les parents peuvent venir chercher leur enfant à partir de 16h30. Il faut alors gérer à la fois le départ de certains enfants, la transmission et les activités des autres. Ce temps de fin de journée est un temps de jeux libres, à l'extérieur s'il fait beau.

- 18h30 : Fermeture. Un professionnel reste jusqu'à 18h45 pour ranger et ainsi faciliter le travail de l'agent d'entretien.